

7 mai 2019.

Bonjour à toutes et tous,

Il y a quelques semaines (21/02/2019), notre Organisation Syndicale avait rendu en toute transparence, auprès de l'ensemble des agents du SDIS59, l'intégralité des réponses du sondage.

Bien évidemment, **ces retours ne représentent pas l'analyse syndicale de la CGT. Ils ne sont que la formulation, dans leur version intégrale (copier-coller), des souhaits ou des propos du personnel.** Dans l'état, 9,72% du contenu a été jugé non constructif, ou porteur de propos immoraux, voire calomnieux et, de ce fait, invalidés par notre syndicat.

Ce sondage permet en outre, de percevoir si son socle revendicatif est bien en phase avec les revendications du personnel. Il doit alors et aussi permettre de confirmer ou non, qu'il est nécessaire d'engager un mouvement, au regard de ces revendications fortes.

La Conclusion de la CGT de l'analyse :

Cette analyse fait suite au retour détaillé du sondage revendicatif du 21 février 2019 (**retrouver le détail page 2**).

Pour les délégués CGT, le constat, tout d'abord, d'une abstention de près de 40% des personnels lors des élections professionnelles de décembre 2018, et d'autre part, la participation minimale au sondage (à hauteur de seulement 15,73%), et ce, malgré les revendications reconnues, attestent d'un service public, où ses agents ont peine à se montrer totalement impliqués sur les enjeux majeurs de leur profession (objectifs du service public et de ses missions, effectifs et conditions de travail, déroulement de carrière et autres perspectives professionnelles - statut, métier à risques – pénibilité – régime de retraite , etc...). Aussi nous vous invitons de découvrir le résultat de ce sondage en page 2.

Il va de soi que nous demandons surtout aux agents de rester vigilants et prêts à réagir face aux enjeux pesant aujourd'hui, sur le devenir de notre profession. Nous ne manquerons pas de vous tenir informer.

Pour contacter votre CGT par mail : sdis59cgt@gmail.com... N'hésitez pas à consulter son site (<http://cgtsdis59.e-monsite.com/>), ou/et à vous abonner à son Facebook (CGT Sdis Nord) et à sa chaîne vidéo :

(<https://www.youtube.com/channel/UCuGFanMwrgamejx3UX9Un8w>)

L'analyse détaillée CGT du retour du sondage :

Tout d'abord, à noter que cette initiative de sondage a vu répondre 396 sur les 2517 agents (2045 SPP + 472 PATS).

Sur ces 396 réponses :

- 94,4% dénoncent le sous-effectif
- 83,6% pointent les dysfonctionnements de la nouvelle restructuration (organigramme2)
- 91,6% ressentent des soucis d'avancement et de carrière... Ils ne sentent plus reconnus au sein de la collectivité
- 87,5% condamnent la discrimination des régimes indemnitaires
- 60,8% pensent qu'il faudrait soutenir le mouvement des « gilets jaunes »

Sur ces 396 retours, 145 ont fait valoir l'expression d'autres revendications ouvrant d'autres points ou confirmant les précédents. L'étude de ces 145 réponses a donné lieu à la répartition suivante :

- 0,69% ont fait part de revendications pas très « attractives » (exemple : « garder la barbe » !)
- 9,72% ont fait valoir des revendications interprofessionnelles (exemple : prise en compte d'une mutuelle par la collectivité, augmentation des salaires, intégration des régimes indemnitaires dans les points d'indice salarial, interrogation sur le devenir des retraites, la pratique du télé travail).
- 40,28% ont évoqué la non reconnaissance des carrières et donc la révision de la filière actuelle, revoir le principe des mutations, faire aboutir la profession comme un métier à risques.
- 22,92% portent sur des revendications qui concernent plus les conditions de travail (exemples : augmentation des agressions, les incidences des fumées et les moyens à mettre en œuvre, les tenues, les locaux, la mise en place de GPS, les carences d'ambulance soucis récurrents entre le SAMU et le SDIS, le développement « sans transparence » des interventions VLI-VLM.
- 9,13% confortent l'exigence de croissance des salaires, l'existence d'un temps de travail à l'heure pour l'heure, l'IAT à taux 8 pour tous les agents de catégorie C, ou encore la revalorisation du ticket restaurant.
- 4,17% demandent de « revaloriser » le statut du SPP par rapport au SPV, tout au moins, notamment, en priorisant les dispositions d'avancement en terme de carrière, et donc de responsabilité).
- 3,47% mettent l'accent sur l'importance de la formation et de l'accès aux différents stages.

Voilà le résultat détaillé du sondage sur la partie revendicative... Restez vigilants et prêts à réagir...